

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS D'INVESTISSEMENT - BTEI-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement –BTEI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2004. Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, AMC - Nouredine HAJJI, sur les résultats provisoires.

Bilan Arrêté au 30 Juin 2004 (unité: en milliers de dinars)

<i>ACTIF</i>	Notes	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT		360	146	1 354
Créances sur les établissements bancaires & financiers	1	14 090	6 262 *	12 235
Créances sur la clientèle	2	192 748	168 223 *	183 590
Portefeuille d'investissement	3	24 222	23 997	23 780
Valeurs immobilisées	4	5 241	3 711	5 341
Autres actifs	5	12 807	13 032	13 084
TOTAL ACTIF		249 468	215 371	239 384
<i>PASSIF</i>				
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	6	26 968	21 761	37 232
Dépôt & avoirs de la clientèle	7	3 249	2 134	2 398
Emprunts & ressources spéciales	8	90 920	65 985	71 201
Autres passifs	9	1 451	1 098	1 568
TOTAL PASSIF		122 588	90 978	112 399
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Capital		90 000	90 000	90 000
Réserves		34 130	33 829	33 805
Actions propres		(840)	(840)	(840)
Résultats reportés		954	2	2
Résultat de la période		2 636	1 402	4 018
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10	126 880	124 393	126 985
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		249 468	215 371	239 384

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité

Etat des engagements hors Bilan Arrêté au 30 Juin 2004 (unité: en milliers de dinars)

	Notes	30/06/04	30/06/03	31/12/03
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
Cautions, avals et autres garanties données	11	23 732	37 074	31 866
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		23 732	37 074	31 866
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
Engagements de financement donnés		17 341	7 731	16 989
Engagements sur titres		88	-	88
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		17 429	7 731	17 077

BTEI (suite)

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements de financement reçus	12	48 736	58 528	51 472
Garanties reçues	13	176	595	176
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		48 912	59 123	51 648

Etat de résultat
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2004
 (Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2004	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2003	Exercice 2003
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	14	7 836	6 023	14 132
Commissions		134	114	311
Revenus du portefeuille d'investissement	15	834	385	532
Total produits d'exploitation bancaire		8 804	6 522	14 975
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	16	(3 403)	(2 520)	(5 197)
Commissions encourues		(2)	(4)	(12)
Total charges d'exploitation bancaire		(3 405)	(2 524)	(5 209)
PRODUIT NET BANCAIRE		5 399	3 998	9 766
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	17	(540)	(475)	(827)
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	18	(174)	(505)	(619)
Autres produits d'exploitation		44	130	29
Frais de personnel		(1 072)	(1 111)	(2 290)
Charges générales d'exploitation		(457)	(482)	(1 015)
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		(166)	(205)	(490)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 034	1 350	4 554
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(27)	52	(71)
Impôts sur les sociétés	19	(371)	-	(465)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 636	1 402	4 018
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 636	1 402	4 018
Résultat par action (DT)	20	0,496	0,143	0,605

BTEI (suite)

Etat de flux de trésorerie
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2004
 (Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2004	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2003	Exercice 2003
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		6 359	5541	13 121
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(2 562)	(1 875)	(4 951)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		-2 500	(1 850)	5 650
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		(7 172)	(9 317)	(24 120)
Sommes versées aux Personnel et C.D.ivers		(721)	(2 568)	(4 025)
Autres flux d exploitation		(1)	2	(4)
Impôts sur les sociétés		(556)	(2)	(3)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(7 153)	(10 069)	(14 332)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		68	385	532
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		150	150	241
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(15)	(41)	(1 807)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		203	494	(1 034)
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts sur marché public		20 000	-	-
Augmentation/diminution ressources spéciales		(916)	(3 969)	1 510
Dividendes versés		(2 765)	(2 384)	(2 384)
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		16 319	(6 353)	(874)
Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités		(44)	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		9 369	(15 928) *	(16 240)
Liquidités et équivalents en début de période		(9 963)	6 277 *	6 277
Liquidités et équivalents en fin de période	21	(640)	(9 651)	(9 963)

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la BTEI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTEI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents**

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

BTEI (suite)

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de cet exercice. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférée au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS**3.6.1- Provision pour risque sur prêts**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.6.2- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7- OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères concernent, pour l'essentiel, des opérations effectuées sur des emprunts extérieurs.

Ces emprunts sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du coût historique à la bonne date d'utilisation.

La différence de change constaté lors du remboursement des emprunts extérieurs est prise en charge par Tunis Ré.

3.8-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation : 2,5 %
- Mobilier de bureaux : 20 %
- Matériel de bureaux : 10 %
- Matériel de transport : 20 %
- A. A. et installations : 10 %
- Matériel informatique: 15 %
- Logiciel : 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

BTEI (suite)

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31-12-03 et conformément à la norme NCT 21, il a été procédé au reclassement des avoirs et des créances sur les établissements bancaires et financiers de la rubrique Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT à la rubrique Créances sur les établissements bancaires et financiers. Ce reclassement a été effectué rétrospectivement sur les données du 30-06-03 comme suit :

Libellé	30-06-04	30-06-03		31/12/2003
		Après retraitement	Avant retraitement	
Créances sur les Etablissements bancaires	-	-	-	4 000
Avoirs chez les correspondants locaux	10 544	1 703	1 703	4 182
Créances sur les Etablissements financiers	3 546	4 559	-	4 053
Total	14 090	6 262	1 703	12 235

Note 2 : Créances sur la clientèle.

Au 31-12-03, il a été procédé au reclassement des créances prises en charge par l'Etat de la rubrique Créances sur la clientèle à la rubrique Autres actifs. Ce reclassement a été effectué rétrospectivement sur les données du 30/6/2003 comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003		31/12/2003
		Après retraitement	Avant retraitement	
Prêts C.T.	1 712	-	-	-
Prêts M.L.T. (1)	186 512	164 705	180 565	178 184
Comptes courants	1 445	779	779	721
Leasing (2)	9 318	6 978	6 978	9 713
Total brut	198 987	172 462	188 322	188 618
Agios réserves	4 782	3 305	4 988	3 809
Provisions	1 457	934	897	1 219
Total net	192 748	168 223	183 227	183 590

(1) Les prêts et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Encours non échu	180 415	158 366	174 411
Principal échu	437	768	525
Intérêts et commissions échus	398	978	254
Principal impayé	3 960	4 267	2 626
Intérêts et commissions impayés	3 668	3 087	1 921
Intérêts à recevoir	1 484	2 067	2 139
Intérêts perçus d'avance	(3 852)	(4 828)	(3 692)
Frais de protêt	2	-	-
Total	186 512	164 705	178 184

(2) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Encours de leasing	8 758	6 803	9 448
Principal impayé	359	118	181
Intérêts impayés	94	32	51
Autres créances	107	25	33
Total	9 318	6 978	9 713

Note 3 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Titres cotés	4 608	4 608	4 608
Titres non cotés	19 868	20 122	20 019
Dividendes à recevoir	767	-	-
Total brut	25 243	24 730	24 627
Provisions	(1 021)	(733)	(847)
Total net	24 222	23 997	23 780

BTEI (suite)

Note 4 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Immobilisations	7 413	5 731	7 480
Non-valeurs	-	543	-
Total brut	7 413	6 274	7 480
Amortissements	(2 172)	(2 023)	2 139
Résorptions	-	(540)	-
Total net	5 241	3 711	5 341

Note 5 : Autres postes d'actif

Au 31-12-03, il a été procédé au reclassement des créances prises en charge par l'Etat de la rubrique Créances sur la clientèle à la rubrique Autres actifs. Ce reclassement a été effectué rétrospectivement sur les données du 30-06-03 comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003		31/12/2003
		Après retraitement	Avant retraitement	
Personnel	126	67	67	134
Comite d'entreprise	1 318	1 325	1 325	1 326
Etat et collectivités locales	579	636	636	796
Tiers et divers débiteurs	97	134	134	94
Charges reportées	126	425	425	169
Créances prises en charge par l'Etat	10 561	10 445	-	10 565
Total	12 807	13 032	2 587	13 084

Dans le cadre du projet de la BTEI visant à étendre le champ de ses activités en tant que banque universelle, des missions d'ordre stratégiques ont été engagées par la banque en 2003. Ces frais ont été comptabilisés parmi les autres actifs en tant que charges reportées dans la mesure où ils ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Ces frais sont résorbés sur trois ans à compter du premier semestre 2003. La résorption constatée durant le premier semestre 2004 s'élève à 42 mille dinars.

4.2-PASSIFS**Note 6 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
BCT Inter bancaire	11 544	11 500	19 500
Autres banques	15 424	10 261	17 732
Total	26 968	21 761	37 232

Note 7 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Comptes à vue	1 053	401	549
Comptes frais divers	192	172	183
Comptes Leasing	395	61	94
Dépôt à terme	1 609	1 500	1 572
Total	3 249	2 134	2 398

Note 8 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Emprunts extérieurs	59 145	54 315	59 911
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 271	1 187	1 169
Encours Emprunts obligataires	30 000	10 000	10 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	504	483	121
Total	90 920	65 985	71 201

BTEI (suite)

Note 9 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Organismes sociaux	108	79	115
Personnel	248	183	246
Etat et collectivités publiques	154	92	177
Fonds de couverture de risque de change	239	180	152
Autres créditeurs	254	435	376
Provisions pour risques et charges	77	129	37
Impôts sur les sociétés	371	0	465
Total	1 451	1 098	1 568

4.3-CAPITAUX PROPRES**Note 10 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	34 130	33 829	33 805
Actions propres	(840)	(840)	(840)
Résultats reportés	954	2	2
Résultat de la période	2 636	1 402	4 018
Total	126 880	124 393	126 985

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 11 : Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Garanties sur Emprunts Obligataires	9 257	9 904	9 691
Garanties sur billets de Trésorerie	14 300	27 000	22 000
Autres garanties	175	168	175
Total	23 732	37 072	31 866

Note 12 : Engagements de financement reçus

Les engagements de financement reçus correspondent au solde de la 4^{ème} Ligne de crédit BAD non encore utilisé au 30/06/04.

Note 13 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent des traites avalisées sur des participations dans le cadre de la rétrocession des titres aux promoteurs.

Les garanties reçues n'ont pas inclus les garanties reçues sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT**Note 14 : Intérêts et revenus assimilés**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Opérations de trésorerie et Interbancaire	19	23	41
Intérêts sur les prêts MLT	7 299	5 623	13 268
Intérêts crédits C.T.	4	-	-
Revenus Leasing	364	204	600
Commissions à caractère d'intérêts	150	173	223
Total	7 836	6 023	14 132

BTEI (suite)

Note 15 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Dividendes	766	306	306
Plus values sur Titres	68	79	226
Total	834	385	532

Note 16 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Opérations de trésorerie et Interbancaire	933	448	1 149
Intérêts sur Emprunts extérieurs	1 317	1 416	2 768
Commissions sur Emprunts extérieurs	611	254	481
Charges sur Emprunts obligataires	506	363	725
Intérêts sur dépôts	36	39	74
Total	3 403	2 520	5 197

Note 17 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Dotations aux provisions sur Interets	-	(69)	-
Pertes courus sur Intérêts	(296)	(377)	(451)
Pertes courus sur Principal Prêts	(6)	(2)	(2)
Dotations aux provisions sur prêts	(238)	-	(354)
Reprises de provisions Leasing	-	50	50
Pertes Leasing	-	(77)	(78)
Reprises de valeurs	-	-	8
Total	(540)	(475)	(827)

Note 18 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Dotations aux provisions sur titres	(174)	(505)	(619)
Total	(174)	(505)	(619)

Note 19 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôts afférente au premier semestre 2004 a été déterminée sur la base d'un dégrèvement fiscal prévu pour la fin de l'année.

Note 20 : Résultat par actionLe résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du 1^{er} semestre 2004, se présentent comme suit :

	30.06.2004	30.06.2003	31.12.2003
Résultat net (en DT)	2 635 570	1 401 848	4 018 080
Parts attribuables aux ADP (en DT)	(900 000)	(900 000)	(1 800 000)
Sommes affectées au fond social	-	-	(100 000)
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	1 735 570	501 848	2 118 080
Nombre moyen d'actions ordinaires	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Résultat par action (en DT)	0,496	0,143	0,605

BTEI (suite)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net du semestre attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 21 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30/06/2004 un solde de (638) mille dinars contre (9 963) mille dinars au 31/12/2003 :

Libellé	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	360	146	1 354
Créances sur les établissements bancaires (Note 1)	10 544	1 703	8 183
Banque Centrale Inter bancaire (Note 6)	(11 544)	(11 500)	(19 500)
Total	(640)	(9 651)	(9 963)

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2004**

En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement couvrant la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2004. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 27 juillet 2003

Le commissaire aux comptes

AMC

Noureddine HAJJI